Assembly of First Nations

473 Albert Street, 8th Floor
Ottawa, Ontario K1R 5B4
Telephone: 613.241.6789 Fax: 613.241.5808
Website: www.afn.ca

Assemblée des Premières Nations

473, rue Albert, 8e Étage
Ottawa (Ontario) K1R 5B4
Téléphone : 613.241.6789 Télécopieur : 613.241.5808
Siteweb : www.afn.ca

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ANNUELLE
20, 21 ET 22 JUILLET 2010, WINNIPEG (MANITOBA)

Résolution nº 43/2010

TITRE :	**Étude d'impact du projet de loi S-11 proposé par le gouvernement fédéral**
OBJET :	Eau potable saine
PROPOSEUR(E) :	Ron Lameman, mandataire, nation crie de Beaver Lake, Alb.
COPROPOSEUR(E) :	R. Don Maracle, Chef, territoire mohawk de Tyendinaga, Ont.
DÉCISION :	Adoptée à l'unanimité

ATTENDU QUE :

A. Cent quinze communautés des Premières Nations sont visées par des avis concernant la qualité de l'eau potable et les réseaux d'alimentation en eau de quarante-neuf d'entre elles sont classés à "risque élevé".

B. Les Premières Nations ne disposent pas des ressources nécessaires pour assurer la formation de leur personnel, ainsi que l'exploitation et la gestion de leurs ressources hydriques.

C. La mise en œuvre des règlements contenus dans le projet de loi S-11 nécessitera d'importantes ressources financières et techniques dans chaque région.

D. On ne connaît pas le coût total de la mise en œuvre des règlements.

E. Le gouvernement fédéral a déclareé faire face à une crise sur le plan des immobilisations.

F. Les Premières Nations craignent qu'il n'y ait pas suffisamment de ressources pour soutenir la mise en œuvre des règlements élaborés dans le cadre du projet de loi S-11.

POUR CES MOTIFS, les Chefs en assemblée :

1. Confèrent à l'APN le mandat d'exhorter le gouvernement fédéral à fournir des ressources financières adéquates pour que chaque région puisse mener une étude d'impact exhaustive afin de déterminer ses besoins financiers et techniques, ainsi que ses besoins en matière d'élaboration de politiques.

2. Enjoignent l'APN de presser le Canada de suspendre toutes les discussions concernant ce projet de loi jusqu'à ce que tous les impacts économiques qui y sont liés aient été évalués et présentés au Parlement.

Copie certifiée d'une résolution adoptée le 22e jour de juillet 2010 à Winnipeg (Manitoba)

SHAWN A-IN-CHUT ATLEO, CHEF NATIONAL

Head Office/Siège Social
Territory of Akwesasne, RR#3, Cornwall Island, Ontario K6H 5R7 Telephone: 613.932-0410 Fax: 613.932.0415
Territoire de Akwesasne, RR#3, Ile de Cornwall (Ontario) K6H 5R7 Téléphone : 613.932-0410 Télécopieur : 613.932.0415